

# HAUX *Actus*

- OCTOBRE 2015 -

#49

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS



**SERVICE APRÈS VOTE :**  
**les rencontres " Quartiers Libres "**



Retrouvez toutes les informations sur  
**[www.mairie.haux33.fr](http://www.mairie.haux33.fr)**



Directeur de la publication : Nathalie AUBIN // Comité de rédaction : Isabelle PETIT // Crédits photos : Isabelle PETIT  
IMPRIMÉ EN 400 EXEMPLAIRES SUR PAPIER RECYCLÉ ISSU DE FORÊTS À DÉVELOPPEMENT DURABLE

# Sommaire

<b>// EDITO DU MAIRE</b> .....	2
<b>// DOSSIER SPÉCIAL</b> .....	3
Retour sur les rencontres « Quartiers Libres » .....	3
<b>// INFOS MUNICIPALES</b> .....	8
• Les élections régionales : les 6 et 13 décembre 2015 .....	8
• Panneaux municipaux : info ! .....	8
• Ecole et RPI : quoi de neuf à la rentrée ? ...	8
• Enquête « Transport et déplacements » ..	9
<b>// VIVRE À HAUX</b> .....	11
• La chasse saison 2015/2016 : interview de Jean Paul Freye, Président de l'A.C.C.A ...	11
• Merci Annie ! .....	13
• L'Association de Sauvegarde de l'Eglise : ça repart ! .....	13
• La semaine du Développement Durable : c'était à Haux du 30 mai au 5 juin ! .....	13
• Concordia : un sacré chantier en juillet ! ...	13
• Scènes d'été : du Pop au Top ! .....	14
• Entre chiens et loups, la balade contée du 5 septembre .....	14
• Concert du Josem le 20 septembre : un délice ! .....	14
• Vide grenier de l'amicale des parents d'élèves le 27 septembre .....	14
<b>// AGENDA</b> .....	15
• L'auberge d'Haux .....	15
• Dessine moi ta place ! .....	15
• La Ribambule fête ses 30 ans .....	15
• Arbre de Noël .....	15
• Vœux du Maire .....	15
• Bibliomédia .....	15
<b>// ÉTAT CIVIL</b> .....	15
• Naissances .....	15
• Mariages .....	15
• Décès .....	15
<b>// INFORMATIONS UTILES</b> .....	16
Calendrier du broyage de branches .....	16

# Edito du maire

Les baisses des dotations de l'État, destinées à réduire le déficit public de la France, s'annoncent si fortes que les communes et intercommunalités, en première ligne, ne pourront plus mener leurs actions dans les proportions actuelles. Sous prétexte de crise, elles impactent fortement le devenir de notre commune, 1<sup>er</sup> échelon de la citoyenneté et de la proximité.

Or, si crise il y a, c'est une crise générée par le choix de se priver de recettes fiscales avec le bouclier fiscal et la suppression de l'Impôt Solidarité sur la Fortune. Ce n'est donc pas aux citoyens, aux citoyennes et aux municipalités de « se serrer la ceinture » pour pallier à ces choix. Nous devons avoir les moyens de répondre aux droits fondamentaux de nos besoins (services publics, personnels municipaux, bâtiments, école, transport, solidarité, associations, environnement...).

C'est dans cet esprit que nous sommes allés au rassemblement de l'AMF (Association des Maires de France) devant la préfecture mardi 22 Septembre pour exprimer notre désaccord face à cette asphyxie programmée des communes.

La proximité et l'implication citoyennes sont les seuls garants de l'avenir de nos communes. C'est en ce sens que nous rendons hommage à Mme



Marie-José Garcia-Laville qui nous a quittée après un long combat. Elle fut élue de 2001 à 2008, adjointe aux bâtiments et présidente du RPI. Elle fut également présidente du comité des fêtes de 2003 à maintenant. Sa pugnacité et son allant ont permis de perpétuer l'Omelette Géante de Haux en y associant tous et toutes les volontaires et de rendre notre commune connue de tous. Gageons que le flambeau sera repris très prochainement !

## Retour sur les rencontres « Quartiers Libres »



Les 10 rendez-vous qui vous ont été proposés entre le 13 mai et le 4 juillet 2015 ont permis à vos élus de rencontrer environ 90 d'entre vous, avec parfois une intéressante représentativité des quartiers. Ces discussions de plein air consistaient à faire connaissance bien sûr, mais aussi à échanger et observer afin d'établir un état des lieux précis des besoins et des priorités. Nous vous remercions vivement d'avoir répondu avec bienveillance et simplicité à cet élan spontané de démocratie participative improvisée. Celle-ci nous a offert le plaisir de rencontres riches d'enseignements et de pistes de travaux à privilégier. A présent, retour sur les points que vous avez le plus fréquemment évoqués :

### // PREMIÈRE PRÉOCCUPATION DES HAUXOIS : LA ROUTE... ET SES À CÔTÉS !

Haux est un village étendu à l'habitat dispersé, relié par 27 kilomètres de voies et de chemins ruraux. Notre commune est donc celle de la CCC\* disposant du réseau le plus long, versus Créon, Sadirac ou encore Madirac, qui ont respectivement 22, 15 et 3 kilomètres de voiries à entretenir. Ce détail n'est pas neutre, notamment au niveau financier : la voirie représente 307358,00 € en 2015, soit la moitié du budget d'investissement communal pour l'année.

\*Communauté de Communes du Créonnais



### Bon à savoir

*La réfection des routes nécessite de passer par un marché public. La prestation à maîtrise d'œuvre est obligatoire dès que nous touchons aux fondations de la route. Par ailleurs, nombre d'aménagements peuvent faire l'objet de demandes de subventions et de consultation et/ou autorisation du Centre Routier. Ces procédures sont longues et expliquent que vous puissiez vous poser des questions sur la lenteur de mise en œuvre des travaux.*

## > Les routes

### x Les travaux envisagés sur le budget 2015

- Priorité à La route de Greteau, notamment à cause de la dangerosité liée à son état. Les travaux de réfection se porteront sur un tronçon de 2,2 kilomètres entre la Guenille et la Route Départementale 20 avec prévision d'aménagements, notamment pour limiter la vitesse.
- Achèvement des travaux de raquette de contournement et trottoirs du lotissement Chanteloup.
- Réalisation de divers travaux de reprise de voirie sur la commune.
- Réfection envisagée de la route de la petite Lande au Clos de Chaumont en fonction du reste à dépenser sur le budget 2015. Sinon, report sur le budget 2016.

**Coût estimé :** 80000,00 €



*A noter : Les nids de poule du Giron aux Tuileries, dans la montée de Courcouyac et à La Lande ont déjà été rebouchés.*

### x Aménagement et sécurisation de l'entrée Nord : où en sommes-nous ?

Le projet concerne le tronçon qui va du panneau d'entrée de village à la bibliothèque. Il consiste en l'installation d'un plateau ralentisseur au niveau de l'entrée du lotissement Chanteloup, ainsi que d'une écluse avant le lieu-dit Bergueil. L'aménagement prévoit également la sécurisation des piétons, avec l'installation de trottoirs aux nouvelles normes handicapés.

A quelques détails près, le dossier technique est donc finalisé.

Des demandes de subvention ont été adressées à l'Etat et au Conseil Départemental de la Gironde pour la somme de **98800,00 € HT**.

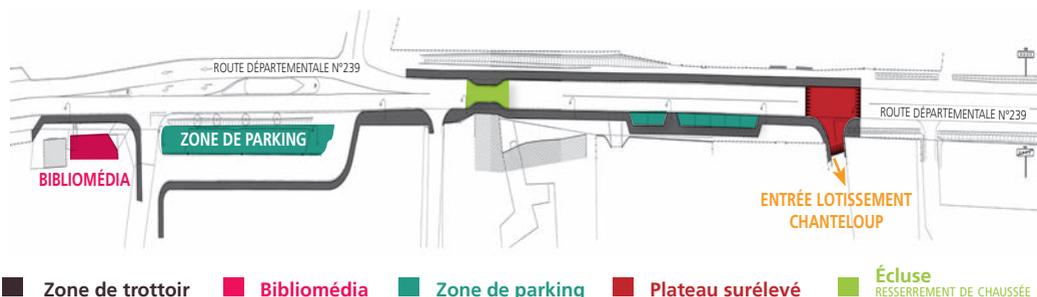
Le retour qui nous en est fait est inférieur à **40000,00 €** ; ce qui compromet fortement la réalisation du projet en l'état.

Face à cette situation, 2 axes de travail sont en cours :

- Interventions auprès des institutions et des politiques pour défendre le projet et obtenir une majoration de leur proposition. Si ces démarches aboutissent, le projet pourrait être réalisé en l'état.
- Révision du projet pour une sécurisation à moindre coût.

#### **Coût actuel estimé :**

164750,000 € HT, soit 197700,000 € TTC



## > Les bords de route

### x Le fauchage

Le fauchage du champ proche de l'école ainsi que des voies et chemins ruraux de la commune nécessite environ 4 semaines de travail à temps complet entre mai et août. Cette tâche a été confiée dès le mois de juin à un intervenant extérieur, M. Ben Bouhadi ; et ce par intervalles, jusqu'en août.

Deux axes d'optimisation sont en réflexion :

- Ré-internaliser l'activité de fauchage saisonnier par l'embauche ultérieure d'un deuxième agent technique, en renfort de M. Ducloux.
- Travailler sur un plan de fauchage communal qui permettrait d'assurer la sécurité des usagers tout en conciliant des fonctions écologiques et paysagères.



### Bon à savoir

*Le fauchage des routes départementales est sous la responsabilité du Conseil Départemental. Celui-ci n'interviendra pas si la distance de visibilité est conforme aux normes, soit 150 m pour une route limitée à 90 km/h.*

### x Le curage

Constatant les nombreux problèmes de ruissellement des eaux, s'est posée la question de l'entretien des fossés. Nous poursuivrons donc les travaux amorcés en 2014 en nous occupant prochainement des zones du Basque, de Viméney, Petit Mingot, Gréteau, Petite Lande, Espelette, Chaumont, Roudey et Marchand.

Mais attention ! Le curage des fossés est un moyen, pas une solution !

Il revient à chacun de gérer intelligemment ses eaux de pluie en prévoyant des systèmes de récupération ou d'épandage... avant un rejet dans la canalisation des eaux pluviales ou dans les fossés.

### Bon à savoir

*5 kilomètres de fossés curés et arasés reviennent en moyenne à 19000,00 €.*

## // DEUXIÈME PRÉOCCUPATION DES HAUXOIS : LA DESSERTE NUMÉRIQUE !

Bien que le réseau actuel date de 2013, Haux fait partie des 10 communes girondines les plus sinistrées en matière de débit internet. Le village est raccordé à un réseau cuivre, qui s'écroule progressivement, au fur et à mesure que croît le nombre de connexions.

La création de sites web liés à des activités commerciales (domaines viticoles, hébergements...), streaming, télétravail, téléchargements audio et vidéo y sont en constante évolution. La demande était forte avant 2013, elle est exponentielle depuis.

Précisons que Haux se distingue par 3 zones différentes de connexion :

1. La zone 1 de Courcouyac, Lagorce et La Clotte est connectée au réseau de Portets, lui-même rattaché à Langoiran. Les moyens techniques qui y seront développés ne sont pas définis car les territoires autour de Haux n'ont



pas encore été rencontrés. Lorsque ce sera le cas, ces hameaux pourraient bénéficier des améliorations alors envisagées, sous réserve d'un accord entre les Communautés de Communes du Vallon de l'Artolie et du Créonnais.

**2.** La zone 2 du Juge et de Millé est rattachée à Créon. L'habitat y est isolé et éloigné du réseau traditionnel, ce qui rend sa connexion improbable au vu du coût. La seule alternative apparente est le recours satellitaire, que Gironde Numérique subventionne à hauteur de 400 € par foyer.

**3.** La zone 3 concerne la majorité de la commune, connectée au répartiteur (DSLAM) de Haux.

Pour que soit discuté et accepté le projet de déploiement d'une infrastructure Haut Débit à Haux, la municipalité a fait valoir ses arguments et exprimé sa volonté d'améliorer rapidement son débit internet, auprès de Gironde Numérique et de la Communauté de Communes du Créonnais. Nous avons été entendus : notre problématique est considérée comme prioritaire par l'ensemble des co-financeurs du projet que sont l'Etat, la Région, le Département et la Communauté de Communes.

A ce titre, nous espérons un passage de notre DSLAM en fibre optique à l'horizon 2017. Ces travaux auraient pour effet de passer la connexion actuelle de 8 Méga théoriques (1 Méga observé aux heures pleines) à 30 Méga

théoriques à la sortie du répartiteur, exception faite de la perte en ligne.

Pour autant, attention ; même si le dossier est suivi de très près, rien n'est encore gagné !

## // TROISIÈME PRÉOCCUPATION DES HAUXOIS : LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET LE TRI SÉLECTIF

Ah ! Les poubelles ! Toute une histoire...

Elles sont sales, elles sont moches, elles sont pleines ! Elles font l'objet de dépôts illicites et de toutes sortes d'incivilités. Et depuis que la Communauté de Communes du Vallon de l'Artolie est passée en collecte à la levée, nous croulons un peu plus sous les déchets !

Là encore, notre commune présente des caractéristiques propres : argiles, carrières et habitations éparées desservies par des chemins ruraux qui empêchent le passage de la benne de 19 tonnes.

Ces particularités nous amènent à fonctionner avec un système mixte, tantôt individuel, tantôt collectif, dont le coût est supporté solidairement par les hauxoix.

Des zones critiques ont été identifiées, compte tenu du volume de dépôts illégaux ou de l'état du point de collecte, voire les deux. Le dispositif nécessite d'être amélioré. Nous y travaillons. Mais gare ! Pas de miracle à la clé !



Les pistes de travail :

- Modification du parcours de la benne 19 tonnes
- Passage de zones collectives en zones individuelles
- Autorisation « officielle » de zones de collectes mixtes (choix du dépôt collectif ou individuel laissé à l'administré)
- Déplacement de points de collecte
- Recours à la mini benne de 7.5 tonnes de façon ciblée
- Vérification des limitations de tonnage
- Campagne de changement de bacs (harmoisisation)
- Réfection de points de collecte
- Serrures sur certains bacs collectifs...
- Réflexion sur les zones d'apports volontaires

Les différentes options, par zone, sont examinées de concert avec les agents du SEMOC-TOM et du Centre Routier. Les conclusions seront rendues prochainement.

## Bon à savoir

*En 2015, l'évacuation des dépôts illégaux a coûté 1575 € à la collectivité. Sans compter le temps passé...*

## // QUATRIÈME PRÉOCCUPATION DES HAUXOIS : POLLUTIONS ET QUALITÉ DE L'AIR

Vous vous êtes montrés interrogatifs et/ou inquiets à propos de l'impact probable sur l'environnement et la santé publique de différents dépôts, rejets et traitements polluants réalisés alentours.

La municipalité réaffirme sa responsabilité en matière de veille sanitaire et sa position volontariste en matière de respect de l'environnement.

Pour réfléchir et œuvrer ensemble, progressivement, dans le sens de la préservation envi-



ronnementale et des alternatives écologiques, une commission municipale, composée d'élus et d'habitants, sera créée en 2016.

## // CINQUIÈME PRÉOCCUPATION DES HAUXOIS : LA DESERTE DE TRANSPORTS COLLECTIFS

Absence de transports collectifs sur la commune et dispositifs intercommunautaires existants pas forcément adaptés (Transport à la demande et Covoiturage en Créonnais) : voilà en synthèse ce qui remonte des réunions de quartier...

Les lignes de transport qui desservent aujourd'hui le secteur de l'Entre-deux-mers ont été mises en œuvre conformément au plan départemental des transports approuvé le 20 décembre 2010 par l'Assemblée Départementale.

Le plan de conventionnement, révisable tous les 9 ans, fera l'objet d'une nouvelle étude à partir de 2017, pour une mise en œuvre en 2019.

L'enquête que nous mettons à votre disposition en page centrale de ce magazine d'informations nous permettra d'analyser de manière plus fine les besoins en matière de transports.

Forts des résultats obtenus, nous manifesterons auprès des autorités compétentes (Conseil Départemental ou Régional), notre souhait d'inscrire la commune de Haux dans la réflexion autour du plan de conventionnement 2019.



## // LES ÉLECTIONS RÉGIONALES : LES 6 & 13 DÉCEMBRE 2015

Les élections régionales auront lieu au mois de décembre 2015 afin de tenir compte des changements liés à la réforme territoriale en cours. Pour voter, vous devez impérativement vous être inscrit sur les listes électorales, en mairie, avant le 30 septembre 2015. Si vous n'êtes pas disponible pour vous rendre au bureau de vote le jour des élections, vous pouvez voter par procuration en accomplissant les formalités nécessaires à la gendarmerie, au commissariat ou au tribunal d'instance.

## // PANNEAUX MUNICIPAUX : INFO !

Les panneaux sont réservés à l'affichage communal : infos municipales (avis, annonce de manifestation...) et associatives. Seuls les employés communaux peuvent y poser des affiches après accord de la Maire. Dorénavant les comptes-rendus des Conseils Municipaux seront consultables après validation sur le panneau de la mairie et sur le site internet de la commune. Le procès verbal des décisions sera affiché en mairie le lendemain du Conseil Municipal et rapidement disponible sur le site.

## // ECOLE ET SRPI : QUOI DE NEUF À LA RENTRÉE ?

En dehors des travaux estivaux de rafraîchissement de l'école, les bonnes surprises, cette année, viennent surtout du SRPI\*!

### > Le carnet de liaison : la grande nouveauté !

Pour que les familles s'y retrouvent un peu mieux entre ce qui est du ressort de l'école et ce qui est du ressort du SRPI, des carnets de liaison ont été distribués aux enfants à la rentrée. Fruits d'une collaboration efficace entre membres du Syndicat, employés, enseignants et parents d'élève, tous les sujets de la responsabilité du SRPI y sont notamment traités (garderie, transport, cantine, temps d'activité périscolaire ; fonctionnements, chartes et règlements). C'est un véritable outil d'informations et de suivi pour les parents.

### > La cantine : changement de prestataire !

C'est à présent l'entreprise Rest'O'Frais Attitude qui assure la prestation de restauration scolaire des enfants. L'usage de produits frais, si possible issus de l'agriculture biologique, est privilégié, sans surcoût pour les familles.



### > Les Temps d'Activité Périscolaire

La durée des séances de TAP a été adaptée aux besoins des activités et fonction de l'âge des enfants. Les horaires écoles/TAP ont donc été revus en conséquence. C'est ainsi que les TAP se déroulent dorénavant sur 2 jours à Haux, sur 3 à Madirac et sur 4 à la maternelle de Saint Genès de Lombaud.

\*SRPI : Syndicat de Regroupement Pédagogique Intercommunal



## // ENQUÊTE « TRANSPORT ET DÉPLACEMENTS »

L'enquête « Transport et déplacements », vise à mieux connaître vos habitudes mais aussi à identifier vos besoins et vos attentes en matière de déplacements. Elle fait suite à l'ensemble des remarques issues des rencontres Quartiers Libres relatives à l'insuffisance des transports collectifs à Haux ; et traduit une démarche municipale volontariste d'amélioration des conditions de desserte sur la commune pour tous les usagers. Cette enquête s'adresse à tous. Il vous faudra 5 à 10 minutes pour y répondre : vous n'avez pas à remplir l'intégralité du questionnaire (seuls quelques blocs de questions vous concernent) et l'essentiel est composé de cases à cocher.

Nous vous remercions de bien vouloir retourner le questionnaire complété avant le 30/11/2015 à la Mairie (secrétariat ou boîte aux lettres extérieure).

### Vous êtes (facultatif)

M.       Mme

Tél. ou Courriel .....

Lieu dit .....

Nombre d'adultes au foyer .....

Nombre d'enfants au foyer .....

- dont primaires .....
- dont collégiens .....
- dont lycéens .....
- dont étudiants .....
- dont apprentis ou jeunes travailleurs .....

### 1 - Avez-vous le permis auto/moto ?

(merci de cocher, à chaque fois, la case correspondante)

Oui       Non

### 2 - Votre foyer possède-t-il un véhicule ?

Oui       Non

### 3 - Quels sont les moyens de locomotion que vous utilisez le plus souvent ?

(3 réponses possibles au maximum)

- |  |                                      |
|--|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Voiture             | <input type="checkbox"/> Covoiturage |
| <input type="checkbox"/> Deux roues motorisé | <input type="checkbox"/> Auto-stop   |
| <input type="checkbox"/> Vélo                | <input type="checkbox"/> Train       |
| <input type="checkbox"/> Marche              | <input type="checkbox"/> Tramway     |
| <input type="checkbox"/> Bus                 |                                      |

Pourquoi ? .....

### 3 - Si une ligne de transport collectif passait par Haux, combien de personnes de votre foyer seraient susceptibles de l'utiliser ?

- 1  
 2  
 3 et +

### 4 - Quels sont les moyens de locomotion que vous souhaiteriez pouvoir utiliser plus souvent ou plus facilement ? (3 réponses possibles au maximum)

- |  |                                      |
|--|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Voiture             | <input type="checkbox"/> Covoiturage |
| <input type="checkbox"/> Deux roues motorisé | <input type="checkbox"/> Auto-stop   |
| <input type="checkbox"/> Vélo                | <input type="checkbox"/> Train       |
| <input type="checkbox"/> Marche              | <input type="checkbox"/> Tramway     |
| <input type="checkbox"/> Bus                 |                                      |

Pourquoi ? .....

### 5 - La fréquence d'utilisation de votre voiture est-elle ?

Quotidienne       Ponctuelle

Si vos trajets en voiture sont quotidiens, merci d'indiquer :

- L'heure usuelle de départ de votre domicile .....
- L'heure usuelle de retour à votre domicile .....

### 6 - Par quelles communes passez vous lors de vos déplacements les plus fréquents ?

- |                                    |  |
|------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Créon     | <input type="checkbox"/> St Genès de Lombard     |
| <input type="checkbox"/> Langoiran | <input type="checkbox"/> Cadillac                |
| <input type="checkbox"/> Le Tourne | <input type="checkbox"/> Libourne                |
| <input type="checkbox"/> Madirac   | <input type="checkbox"/> Langon                  |
| <input type="checkbox"/> Mérignac  | <input type="checkbox"/> Latresne                |
| <input type="checkbox"/> Bordeaux  | <input type="checkbox"/> Autres (précisez) ..... |

### 7 - Combien de kilomètres effectuez-vous par jour en moyenne pour vos déplacements ?

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Moins de 5 km | <input type="checkbox"/> 41 à 60 km    |
| <input type="checkbox"/> 5 à 20 km     | <input type="checkbox"/> 61 à 80 km    |
| <input type="checkbox"/> 21 à 40 km    | <input type="checkbox"/> Plus de 80 km |

### 8 - Dans quelles communes vos enfants sont-ils scolarisés ?

- |  |                                    |
|--|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Haux                    | <input type="checkbox"/> Langoiran |
| <input type="checkbox"/> Madirac                 | <input type="checkbox"/> Libourne  |
| <input type="checkbox"/> St Genès de Lombard     | <input type="checkbox"/> Langon    |
| <input type="checkbox"/> Créon                   | <input type="checkbox"/> Bordeaux  |
| <input type="checkbox"/> Autres (précisez) ..... |                                    |





## LA CHASSE SAISON 2015/2016

Interview de Jean Paul Freye, Président de l'A.C.C.A.

**M. Freye, vous êtes président de l'ACCA à Haux depuis 10 ans, (l'Association Communale de Chasse Agréée), qu'avez-vous envie de dire spontanément aux hauxois à propos de la chasse ?**

*La chasse peut souffrir d'une image parfois dégradée. Il faut arrêter de penser que chasser, c'est juste remplir son garde manger ! Car les fédérations de chasse, par leurs actions environnementales souvent méconnues, ont pourtant été reconnues d'utilité publique.*

**Vous pouvez l'illustrer ?**

*Les actions de chasse et de piégeages contribuent, sous contrôle préfectoral et ministériel, à réguler les populations des grands animaux et des nuisibles. Rien n'est fait au hasard : l'élaboration de la liste des nuisibles, les plans de chasse, les quotas et les bracelets distribués font l'objet tous les ans d'études et de travaux de concertations entre les services du gouvernement, les acteurs environnementaux (Ligue de Protection des animaux, associations...) et les fédérations de chasse.*

**Mais encore ?**

*Les chasseurs connaissent l'environnement dans lequel ils évoluent. C'est pourquoi les fédérations de chasse, notamment de Gironde, ont réalisé bon nombre d'études sur le comptage du grand gibier et surtout des oiseaux migrants. Le réseau SAGIR est un réseau sentinelle spécifique qui lie Chasse et Santé publique. Il a pris tout son sens lors de l'épidémie HAN1 par ses actions d'observations et d'alertes (oiseaux morts, santé des migrants...).*

**Les battues servent donc à réguler le grand gibier ?**

*Oui. Et elles sont indispensables et obligatoires,*

*sans quoi le nombre d'accidents de la route et de dégradations augmenteraient de façon conséquente. Le sanglier notamment n'a pas d'autre prédateur que l'homme. Imaginez ce qu'il adviendrait si plus personne ne le chassait ! Il faut savoir qu'à chaque fois qu'il y a collision entre un animal considéré nuisible et une voiture, l'assurance du propriétaire du véhicule peut se retourner contre la fédération de chasse afin d'être indemnisée. Idem lorsque les chevreuils broutent les jeunes plants de vigne : l'indemnisation revient à la fédération. C'est dire la responsabilité qui pourrait être la nôtre si nous ne faisons pas les battues grand gibier qui sont imposées !*

**Les chasseurs sont-ils libres de chasser sur tout le territoire communal ?**

*Oui, en effet. Les viticulteurs de Haux et propriétaires forestiers ont donné leurs terres en gestion cynégétique à l'ACCA. Le Président de l'ACCA a donc par tacite reconduction la gestion de la faune sauvage sur ces domaines.*

**Quel est le calendrier de chasse pour la saison 2015/2016 ?**

*Le calendrier est fixé dès le début de l'été. La chasse a débuté cette année le 13 septembre et se terminera le 28 février 2016. Il faut distinguer le calendrier « classique » de chasse et le calendrier des battues. Le calendrier précis des battues est en ligne sur le site internet de la commune.*

**Nous avons parfois l'impression que les chasseurs sont bien près des maisons... à quelle distance minimum des habitations doivent-ils être et ont-ils le droit de tirer dans n'importe quelle direction ?**

*La loi stipule que le chasseur doit être à distance raisonnable de tir pour ne pas que les plombs*

tombent sur les toitures et les personnes ; ce qui signifie qu'on peut être dos au mur d'une maison, et tirer au sens opposé de celle-ci. Rien n'interdit par conséquent à un chasseur d'être en bordure de clôture, en dehors du bon sens et du savoir-vivre. En revanche, il lui est interdit de tirer en travers des routes.

**Justement, quelle est la réglementation qui régit l'activité de chasse ?**

Il s'agit de la loi Chasse. Mais le Règlement Intérieur de l'ACCA est complémentaire à celle-ci afin de protéger les biens et les habitants. Il est accessible sur le site Web de la commune, rubrique Culture et Loisirs / Vie associative.

**Combien de membres composent l'ACCA ?**

70 à 100 sociétaires, selon les années...

**Et si les hautois veulent évoquer un point en particulier ou bien en savoir plus ...**

Une seule chose à faire : me contacter ! Les insatisfactions que peuvent parfois exprimer les habitants quand démarre la saison de la chasse sont souvent liées à des incompréhensions et se règlent facilement dès qu'on en parle. Alors passez moi un coup de fil ou utilisez le formulaire de contacts à disposition sur le site internet de la commune. Qui plus est si vous êtes juste intéressé et désireux de partager ma passion !

PROPOS RECUEILLIS PAR ISABELLE PETIT

*Bon à savoir*

**- CALENDRIER DE CHASSE -**

**Du 13 septembre au 4 octobre 2015**

Dimanche 13 et jeudi 17 septembre  
 Dimanche 20 et jeudi 24 septembre  
 Dimanche 27 et jeudi 1<sup>er</sup> octobre  
 Dimanche 4 octobre

**Du 5 octobre au 28 février 2016**

Tous les jours

**- LIÈVRES -**

1<sup>er</sup> et 11 novembre 2015

**- CALENDRIER DES BATTUES -**

**Responsable battue**

Thierry DEMPTOS

Christian NOUI

Franck BUTON

**Sangliers**

13 et 27 sept.  
 17, 18 et 31 oct.  
 1, 14, 15, 28 et 29 nov.  
 12, 13, 26 et 27 déc.  
 9 et 10 janvier 2016

20 sept.  
 4, 10, 11, 24, 25 oct.  
 7, 8, 21 et 22 nov.  
 5, 6, 19 et 20 déc.  
 2 et 3 janvier 2016

**Chevreaux**

16 et 31 janvier 2016  
 6 et 14 février 2016

**Renards**

5 et 26 mai 2016  
 18 juin 2016

## // MERCI ANNIE !

Speranza l'a sculpté, Annie l'a peint ! Annie Lair Peyrical s'est mise à la peinture il y a 10 ans lorsqu'on lui a offert sa première boîte d'aquarelles. Rien d'étonnant à cela quand on aime les couleurs, les matières et les formes géométriques. Notre blason coloré l'a inspiré et elle a eu envie de le reproduire pour sa commune. C'est ainsi qu'il trône dorénavant en bonne place dans la salle du Conseil. Merci Annie !



## // L'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE L'ÉGLISE : ÇA REPART !

C'est officiel ! Maria Chombart reprend la Présidence de l'Association de Sauvegarde de l'Église. Objectifs : rénover les statuts, assurer le lien entre les différents acteurs (habitants, mairie, presbytère...) et surtout, travailler de concert avec la Municipalité, sur le dossier de rénovation du porche de l'église. Les membres du bureau sont donc en recherche de volontaires, sans pour autant qu'ils aient obligation d'intégrer l'association. Si vous souhaitez apporter votre contribution, **contactez Maria au 05 57 34 53 00.**



## // LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE : C'ÉTAIT À HAUX DU 30 MAI AU 5 JUIN !

Une semaine pour parler d'alternatives écologiques, de faune, de flore, de géologie du milieu ; pour revivre aussi le quotidien des carriers et chaux-fourniers autrefois très présents dans la commune. Une semaine pour apprendre et comprendre au travers de plusieurs animations simples, pédagogiques, enrichissantes et conviviales !



## // CONCORDIA : UN SACRÉ CHANTIER EN JUILLET !

Des travaux de rénovation à Courcouyac (l'escalier en pierre et une partie de caniveau en pavés) ainsi que de peinture à l'école ont occupé nos 16 jeunes bénévoles du chantier Concordia 2015. Le 29 juillet, les habitants ont été invités à découvrir le fruit de leur travail estival, à l'occasion de la journée Portes Ouvertes, clôturée par un repas convivial et... international !



**// SCÈNES D'ÉTÉ :  
DU POP AU TOP !**

Le groupe My Ant était à Haux le 25 juillet dans le cadre de la programmation des Scènes d'été.

Cinq jeunes musiciens passionnés ; du son pop rock qui donne envie de bouger ; la qualité de la Rock School Barbey et forcément, un public emballé : rien de tel pour passer une bonne soirée ! Pop au top et ambiance « dance »... Un chouette moment à renouveler.

**// CONCERT DU JOSEM  
LE 20 SEPTEMBRE : UN DÉLICE !**

Quand les 60 musiciens du Josem débarquent à Haux avec leurs instruments, c'est un vent de fraîcheur qui s'abat tout d'un coup et nous atteint en plein cœur. On aime leur joie de vivre, leur talent, leur jeunesse. On aime leur façon ludique de partager la musique. Ils jouent et nous surprennent, sous le regard attentif et bienveillant d'Eloi, leur chef d'orchestre. C'est simple, spontané et raffiné tout à la fois.



**// ENTRE CHIENS ET LOUPS,  
LA BALADE CONTÉE  
DU 5 SEPTEMBRE**

Découvrir le domaine de l'Espelette au soleil couchant ; être bercés par les contes de Stéphanie Lafitte ; picorer des mûres sauvages ; écouter chanter les Choraleurs à la nuit tombée ; entamer des pas de danse au son écossais des Keens ; et tout simplement se retrouver... C'est le programme sans cesse renouvelé de la balade contée. Attention, risque d'addiction !

**// VIDE GRENIER DE L'AMICALE  
LE 27 SEPTEMBRE**

Est-ce que c'était le temps, le lieu, l'ambiance, la qualité de l'organisation ou la communication faite autour de l'événement ? Probablement tout à la fois ! Le bilan du vide grenier de l'Amicale des Parents d'Elèves est très positif : 83 exposants, 400 mètres linéaires de tables et une fréquentation record. L'association remercie tout particulièrement M. Meynard qui a vendu une partie de ses « trésors » au profit des écoles.



## // L'AUBERGE D'HAUX

En octobre place à la Coupe du monde de Rugby. Petit menu « à la bonne franquette » (12 € maximum) les :

- **SAMEDI 24 OCTOBRE À 14H30**  
Rugby - Match du top 14 - UBB/TOULOUSE
- **SAMEDI 24 OCTOBRE À 17H**  
Rugby - 1/2 finale coupe du monde
- **DIMANCHE 25 OCTOBRE À 17H**  
Rugby - 1/2 finale coupe du monde
- **VENDREDI 30 OCTOBRE À 21H**  
Rugby - petite finale coupe du monde
- **SAMEDI 31 OCTOBRE À 17H**  
Rugby - finale coupe du monde

À partir de novembre : soirées karaoké, blind test musicaux, choucroute / fête de la bière et encore plein d'autres surprises...

Retrouvez l'actualité de l'Auberge sur sa page Facebook L'auberge d'Haux.

## // DESSINE MOI TA PLACE !

Atelier participatif sur l'aménagement de la place de l'école

**SAMEDI 7 NOVEMBRE DE 10H30 À 12H**  
Salle des fêtes - Ouvert à tous, adultes et enfants  
1<sup>ère</sup> Réflexion collective et active sur ce sujet : apportez crayons, gommes et règles !

## // LA RIBAMBULE FÊTE SES 30 ANS

**SAMEDI 21 NOVEMBRE 2015 À 11H30**

Salle des fêtes de Madirac

Si vous avez croisé leur route depuis 1985, la Ribambule vous invite à partager un apéritif. Confirmation de présence obligatoire avant le 10 novembre 2015 au 05 56 23 43 07.

## // VŒUX DU MAIRE ET ACCUEIL DES NOUVEAUX HAUXOIS

**SAMEDI 9 JANVIER 2016 À 11H**

Salle des fêtes



© Vincent Vanhecke

## // ARBRE DE NOËL « M. & MME POISEAU »

**DIMANCHE 13 DÉCEMBRE 2015 À 15H**  
Spectacle suivi d'un goûter - Salle des fêtes

Cette année, à l'occasion des fêtes de Noël, nous nous régalerons d'une heure d'un théâtre tendre, débordant d'amour... et d'humour ! La municipalité et le CCAS\* s'unissent pour vous offrir « M. et Mme Poiseau », initialement programmé le 22 juillet dans le cadre des Scènes d'été. Que vous ayez 7 ou 77 ans, que vous soyez seul ou en famille, venez absolument découvrir la surprise que Grand-père réserve à Grand-mère, à l'occasion de son anniversaire...

\*Centre Communal d'Action Sociale

## // BIBLIOMÉDIA

• **MERCREDI 23 DÉCEMBRE À 15H**  
Contes de Noël avec Cristine Stenuick

• **DU 5 AU 20 MARS 2016**  
Printemps des Poètes

> **Mercredi 9 mars 2016**  
Atelier d'écriture enfants à Haux

> **Samedi 19 mars 2016**  
Atelier d'écriture adol/adultes à Sadirac  
(activités sur inscription)

## ÉTAT civil

Liste composée à partir des validations d'autorisation à paraître des familles

// **NAISSANCES** > Charles Edward HOLMES / Léa MINNEGHEER / Jeanne, Jocelyne, Mireille CLAYRAC

// **MARIAGES** > Yann TANGUY et Michèle LEMERCIER / Olivier ROBIN et Typhaine ABRAHAM

// **DÉCÈS** > Palmyre, Marie, Janine LESOIL / Marie-José GARCIA



CONCEPTION OCTANTICO • info@manastudio.com • IMPRESSION IWS/1/01

## INFORMATIONS *utiles*

Retrouvez plus d'informations  
sur le site internet de la commune  
<http://www.mairie.haux33.fr>

Inscrivez-vous à la lettre d'information municipale (Newsletter) et recevez directement, sur votre messagerie ou votre Smartphone, les derniers articles publiés sur le site.

## CALENDRIER DU BROYAGE DE BRANCHES

**Vendredi 23 octobre** | À PARTIR DE 9H  
**Lundi 16 novembre** | SUR INSCRIPTION  
**Lundi 21 décembre** | EXCLUSIVEMENT

Pour vous inscrire, rendez vous sur le site internet de la commune, rubrique Vie quotidienne/ Collecte des déchets/ Broyage de branches

## Urgences

**Aide en cas d'urgence** : 112  
[tout secours depuis un mobile]  
**Pompiers** : 18 **SAMU** : 15 **Police secours** : 17  
**Gendarmerie de Créon** : 05 57 34 45 20

# HAUX Actus

- OCTOBRE 2015 -

## #49

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS



### MAIRIE DE HAUX

1, RD 239 - Le Grand Chemin  
33550 HAUX - FRANCE

T// 05 56 23 05 22 - F// 05 56 23 04 33  
[contact.mairie@haux33.fr](mailto:contact.mairie@haux33.fr)  
[www.mairie.haux33.fr](http://www.mairie.haux33.fr)

lundi à samedi > 9h - 12h  
mardi et jeudi > 14h - 18h



### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CRÉONNAIS

T// 05 57 34 57 00  
[www.cc-creonnais.fr](http://www.cc-creonnais.fr)